



Communiqué de presse



60 jours de grève : le mépris pour seule réponse !

Les salariées de l'ADMR 41, 1^{ères} de corvée encensées par Macron comme tant d'autres durant le 1^{er} confinement, sont en grève depuis le 21 décembre pour exiger des augmentations de salaires, de meilleurs remboursements de frais kilométriques, des conditions de travail correctes.

Hier, lors d'une nouvelle journée de manifestation, en présence de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux de la CGT, les grévistes et la CGT ont demandé pour la 3^e fois une audience à Nicolas Perruchot. En effet, comme principal financeur de cette association à but non lucratif, il est de la responsabilité du président du Conseil départemental de tout mettre en œuvre pour sortir par le haut de cette crise. Mais pour la 3^e fois, malgré l'appui des services de la préfecture, Nicolas Perruchot a fait connaître une fin de non-recevoir : un progrès puisque jusqu'à présent, sa seule réponse était le silence ! Avec pour seule explication le fait que le Conseil départemental avait déjà reçu les organisations syndicales. Mais de qui parle-t-on ? La CGT n'a jamais été reçue par N. Perruchot. Est-ce à dire que ce dernier préfère parler avec une autre organisation syndicale, qui ne porte pas la parole des grévistes et qui accepte que le code du travail et la convention collective ne soient pas appliqués au sein de l'ADMR ?

Aujourd'hui, la CGT dénonce cette position dogmatique de Nicolas Perruchot qui refuse de parler avec la CGT, laissant, de fait, pourrir la situation quand il lui serait facile d'intervenir. En 1^{er} lieu pour faire en sorte que toutes les sommes allouées à l'ADMR 41 par le Conseil départemental dans le cadre de l'application basique de la convention collective soient reversées dans leur intégralité comme cela devrait l'être aux salariées. En 2^e lieu, pour débloquer des fonds en urgence pour satisfaire à certaines revendications des grévistes. Et pour finir, pour exiger que la direction de l'ADMR 41 débloque des fonds sur les excédents dégagés chaque année, une association à but non lucratif n'ayant pas à thésauriser et à faire des bas de laine, pour faire que les aides à domiciles vivent de leur travail et ne survivent pas.

Le mépris, ça suffit ! M. Perruchot, acceptez de recevoir les grévistes et leur organisation syndicale !

Blois le 19/02/2021